

membres du Sénat et reconnu comme un avocat distingué. Il nous a parlé de la grande rivière Saint-Maurice qui traverse une région importante de Québec. Sans doute, il nous entretiendra davantage au cours de nombreuses années que nous souhaitons qu'il passera parmi nous.

(Traduction)

Honorables sénateurs, il s'est passé ici hier soir une chose que de nombreux sénateurs n'ont pas remarquée. Un sténographe a pris place au pupitre voisin de celui de notre sténographe français régulier et fort compétent, M. Victor Lemire; si mes honorables collègues avaient jeté un coup d'œil de ce côté-là durant le discours du sénateur de Shawinigan (l'honorable M. Méthot), ils auraient remarqué que le discours était sténographié à la machine. On n'entendait pas la machine; elle était complètement silencieuse. L'emploi de cette machine est une innovation au Parlement du Canada; on ne l'a jamais utilisée auparavant dans l'une ou l'autre des deux Chambres à Ottawa. Selon moi, cet incident nous fournit un autre argument pour confondre ceux qui prétendent que le Sénat est vieux jeu.

Honorables sénateurs, j'en arrive graduellement à une partie très importante de mon discours et je vous assure que mes observations seront brèves. Je crois opportun d'ajouter quelques remarques à l'allusion que j'ai faite à l'égard du changement qui s'est produit le 10 juin dernier. Nous avons un nouveau gouvernement, et j'espère que nous nous en féliciterons. Je suis convaincu que l'ancien gouvernement était très bon. Il est demeuré au pouvoir pendant vingt-deux ans, et je peux dire que ces vingt-deux années ont été glorieuses.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Macdonald: On dira, dans l'histoire de notre pays, qu'elles furent des années d'or.

Qu'il me soit permis de signaler seulement deux des changements qui se sont produits durant cette période. En 1935, la population du Canada était de 10,845,000 habitants. En 1957, après que ce Gouvernement eût été au pouvoir pendant 22 ans le Canada comptait 16,589,000 personnes. Durant cette période, alors que notre population croissait, nous avons joui d'une grande prospérité et notre niveau de vie, en même temps que notre bien-être en général, s'est amélioré. Notre commerce total a aussi connu une énorme expansion. Le 31 mars 1934, nos importations se chiffraient par \$522,431,153, et nos exportations, par \$764,284,888, soit un total pour l'année financière terminée le 31 mars 1934 de \$1,286,716,041. Le 31 mars

1957, nos importations avaient atteint \$5,792,549,000, et nos exportations \$4,930,787,000, soit un total de \$10,723,336,000. En chiffres ronds, je peux dire que depuis l'arrivée au pouvoir de l'ancienne administration, en 1935, notre commerce global est passé de 1,286 millions de dollars à 10,700 millions. C'est une augmentation renversante.

Honorables sénateurs, nous avons alors de graves problèmes à résoudre, les plus sérieux découlant de la seconde Grande Guerre et des répercussions de ce conflit. Pendant toute cette période, le gouvernement a reçu l'appui et la collaboration des Canadiens et nous nous sommes tirés d'affaires, pendant la guerre et pendant la période qui a suivi. Personne ne niera, j'en suis sûr, que le très honorable W. L. Mackenzie King et le très honorable Louis-S. St-Laurent étaient deux grands chefs. Les millions de personnes qui ont appuyé le gouvernement défait peuvent être fières des réalisations de ce gouvernement pendant qu'il détenait le pouvoir et de l'essor qu'il a donné au Canada pendant cette période. Tout ce que nous pouvons espérer, c'est que notre pays sera toujours en aussi bonnes mains et que nous continuerons de progresser comme nous l'avons fait par le passé.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, j'en arrive maintenant à la fin de mes remarques. Je désire faire une observation qui, à mon avis, revêt une très grande importance. Le Sénat et le pays, j'en suis convaincu, aimeraient bien que je leur fasse connaître l'attitude que je me propose de prendre, en qualité de chef de l'opposition loyale de Sa Majesté, à l'égard des mesures d'intérêt public, surtout à l'égard des mesures présentées par le gouvernement, au cours de la présente législature.

Les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, nous de l'opposition, tout en sortant de l'ordinaire, ne sont pas uniques. J'ai confiance qu'en nous acquittant de nos fonctions parlementaires, nous tiendrons compte surtout de la sagesse et de l'expérience du passé, des résultats que nos décisions pourront avoir sur les futures générations de Canadiens, plutôt que des exigences politiques ou autres de l'heure. Nous ferons preuve de prévoyance tout en tenant compte du passé. D'aucuns diront qu'il nous est bien facile d'agir ainsi. Je préfère affirmer qu'il s'agit là de notre devoir aux yeux de l'histoire et que nous ferons de notre mieux pour nous en acquitter.

Qu'il me soit permis d'ajouter, entre parenthèses et avec un peu moins de sérieux, que tout doit tendre à la perfection. Cet axiome